

Séance publique du 21 janvier 2008

Délibération n° 2008-4716

commission principale : finances et institutions

objet : **Création d'autorisation de programme IDEE (neurosciences) pour l'année 2008**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Le Conseil,

Vu le rapport du 2 janvier 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'un des objectifs de la Communauté urbaine en matière de développement est de disposer d'une politique forte en faveur des sciences de la vie. Son action est valorisée dans le cadre du pôle de compétitivité et dans un investissement important sur la recherche et l'enseignement supérieur. Les trois axes thématiques sont l'infectiologie (Lyon Biopôle), le cancer (Canceropôle) et les neurosciences avec ce nouveau projet d'un Institut des épilepsies de l'enfant et de l'adolescent (Idée).

Le projet d'un Institut des épilepsies de l'enfant et de l'adolescent (Idée), porté par quatre médecins épileptologues reconnus sur le plan international, sera le plus gros centre européen dès son ouverture prévue en 2010-2011. Le caractère novateur du projet Idee est de regrouper au sein d'un même bâtiment : les activités de soin, les activités de recherches cliniques, les activités de valorisation industrielles, les activités d'enseignement et également un centre de ressources qui permet une collaboration étroite avec les associations de patients.

Le montant de la subvention d'équipement que la Communauté urbaine souhaite engager sur cette opération est de 500 000 € et correspond à un financement à 50 % de la construction de la partie industrie/valorisation (350 mètres carrés) du projet de bâtiment.

Le projet est cohérent et d'excellente qualité, avec des porteurs de projet dynamiques, reconnus, souhaitant instaurer une nouvelle façon de faire par la mise en place d'une organisation originale d'instituts soins/recherche/valorisation/patients, autour du thème de l'épilepsie. Les porteurs du projet bénéficient de soutiens de la part d'experts internationaux, de politiques, de financeurs (Hospices civils de Lyon, région Rhône-Alpes, compagnies pharmaceutiques).

Idée a les atouts pour induire un impact positif pour le territoire lyonnais à la fois au niveau de la création d'emplois (partie valorisation : 30 à 45 personnes) et de la visibilité internationale.

Circuit décisionnel: le pôle finances et moyens a donné un avis favorable sur ce dossier le 18 décembre 2007 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

Approuve l'individualisation de l'opération neuroscience-projet Idée pour un montant de 500 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,